



le 11 juin 2012.

Convocation

L'Assemblée Générale annuelle du Club de Plongée de Sélestat se tiendra

**à l'étang de pêche de Scherwiller,
le vendredi 29 juin 2012 à partir de 19h,
pour une ouverture de l'Assemblée à 19h15 précise**

Nous procéderons à cette occasion au renouvellement de six membres sortant du Comité Directeur.

A cette occasion, le respect de la proportionnalité entre les nombres d'hommes et de femmes membres du club et de leur représentation au Comité Directeur, inscrit au code du sport et dans nos statuts, nous fait réserver trois des six places à des membres féminins du club.

Les membres sortants et rééligibles sont :

Serge BELLUSSO, Maurice GRANDIDIER, Annick KERNEL, Michael SCHAEDELIN,
Virginie DURR est démissionnaire à la date de l'AG,
Noëlle FERDER est démissionnaire à la date du 25 mai 2012.

Les candidatures sont à adresser au secrétariat du club avant le 25 juin à minuit.

Pour mémoire, je vous rappelle les autres membres actuels du Comité Directeur :

Xavier MONTRI, Eric VAUTRINOT, Brigitte BOOTZ, Eric DELETTE, Christian GRALL & Michel LAMBINET.

A l'ordre du jour :

1. Accueil des membres présents & émargement de la feuille de présence.
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale (AG) du 17 juin 2011 :
3. Rapport moral du Président .
4. Rapport moral du secrétaire et gestionnaire du site
5. Rapport d'activités des Responsables de commissions :
6. Renouvellement du Comité Directeur.
7. Rapport du Trésorier :
8. Rapport des réviseurs aux comptes :
9. Quitus au Trésorier et au Comité Directeur :
10. Nomination des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2012/2013 :
11. Fixation du taux des cotisations pour l'exercice 2012/2013 :
12. Interventions des invités
13. Communications et suggestions diverses

Secrétariat : auprès du secrétaire : michel.lambinet@free.fr
5 rue Edouard Herriot 67600 SELESTAT



Rappel, selon nos statuts :

- est éligible, toute personne, âgée de seize ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association depuis plus de six mois (29 déc 2011).
 - est électeur, tout membre, âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré à l'association depuis plus de six mois (29 déc 2011).
 - Les votes ont lieu au scrutin secret.
 - Le vote par correspondance est possible.
 - Le vote par procuration est autorisé selon les procédures décrites dans le règlement intérieur.
- Attention : Un maximum de deux procurations est admis.

Vote par correspondance : faire parvenir au secrétariat votre vote dans une enveloppe blanche anonyme, exprimé sur une demi feuille anonyme. Mettre cette enveloppe anonyme dans votre enveloppe de courrier où vous ferez apparaître votre nom. Lors de l'AG votre vote sera comptabilisé puis l'enveloppe anonyme ouverte par les scrutateurs et votre bulletin rejoindra anonymement le dépouillement.

Les documents complémentaires à cette convocation : compte rendu de l'AG 2011, acte de candidature,... sont consultables et téléchargeables sur le site : www.plongeeselestat.fr
rubrique : textes et règlements

Nous poursuivrons l'Assemblée par un repas traiteur, dont la participation tout compris est fixée à 5 euros.

Nous devons donner un nombre précis. Il faudra donc répondre sur ce point **avant le 25 juin**.

pour le Comité Directeur, le Président,
Eric DELETTE.

Secrétariat : auprès du secrétaire : michel.lambinet@free.fr
5 rue Edouard Herriot 67600 SELESTAT

